

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « VALLEE DE L'HERAULT »**

BP 15 - 100 chemin Marc Galtier – 34 150 GIGNAC

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'Hérault

Séance du 19 décembre 2005

Nombre de membres		
Afférents Au conseil communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	30

Date de convocation  
13 décembre 2005

Date d'affichage

Date de retrait d'affichage

**Objet de la délibération**

L'an deux mille cinq, le dix neuf décembre à 18h, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de St Bauzille de la Sylve, sous la présidence de Louis VILLARET, Président.

**Présents :** M. AGOSTINI Jean André - M. CADILHAC Jean François - Mme MARTIN Françoise - M. DEJEAN Maurice - M. JOVER Jean Marcel - M. LASSALVY Christian - M. POUJOL Robert - M. CALAS Alain - M. VILLARET Louis - M. YVANEZ André - M. ARNAL Richard - M. MANEIRO Charles - M. Claude. CARCELLER - Mme FOURNEL Michèle - M. MATEU Gabriel - M. DONNADIEU Jacques - M. ASENSI Raphaël - M. NOUGAREDE Elie - Mme VIVEN Isabelle - M. TOURET Jean Louis - M. ANDRIEUX Jacques - M. REQUIRAND Daniel - M. ASTIE Michel - M. LAURIAK Gérard - Mme GUERRE Nicole - M. PALOC Eric

**Absents excusés :** M. DIAZ Manuel - M. SALASC Philippe - M. SIDERIS André - M. GOMEZ René - Mme BARRAL Hélène - M. CABELLO Gérard - M. SANCHEZ Norbert - M. BELLOC Jean Paul - M. ROQUAIN Jean Michel - M. DELFAU Gérard - Mme GERBAL Renée - M. Jean François RUIZ - M. GHIBAUT Jean-Pierre - M. GASTAN François

**Absents :** - M. PIERRUGUES Georges - M. PONCE Jean Claude  
M. Norbert SANCHEZ donne pouvoir à Mme Françoise MARTIN  
Mme Hélène BARRAL donne pouvoir à M. Jacques DONNADIEU  
M. Jean Paul BELLOC donne pouvoir à M. Jacques ANDRIEUX  
M. Jean Pierre GHIBAUT donne pouvoir à M. Michel ASTIE  
M. Claude CARCELLER est désigné secrétaire de séance.

**Le quorum étant atteint le Conseil communautaire peut délibérer.**

**114-2005**

**Motion de soutien à la profession agricole**

Monsieur Louis Villaret, Président, explique la situation actuelle de la profession agricole et propose au Conseil de délibérer sur la motion de soutien suivante qui serait envoyée au Gouvernement.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault considérant :

- les revendications du monde viticole, durement éprouvées par la crise et la mévente, la baisse des prix et la concurrence agressive,
  - la faiblesse de la récolte régionale évaluée à moins de 16 millions d'hectolitres, avec un millésime de qualité,
  - le niveau très bas des cours ne permettant plus aux vignerons de faire face à leurs charges d'exploitation et de vinification,
  - le danger sérieux de dépôt de bilan de très nombreuses exploitations, de saisie de vignes et des biens,
  - le désespoir de toute une profession, gagnée par la colère et le ressentiment, ne pouvant plus vivre dignement de son métier
- alors que d'importants efforts de qualité ont été réalisés depuis deux décennies.

Dénonce :

- le manque d'écoute du Premier ministre et les insuffisances du gouvernement face à l'ampleur de la crise et à ces conséquences sans précédent,

**La Communauté de communes Vallée de l'Hérault demande au gouvernement :**

- d'agir de façon immédiate et urgent afin d'éviter que des drames personnels ou collectifs ne se produisent eu égard à l'état de tension régnant dans notre région,
- de mettre en œuvre des mesures exceptionnelles visant à résoudre cette crise majeure et à apaiser les esprits,
- d'écouter et soutenir les propositions soumises par la profession pour régler les aspects structurels.

Fait à Gignac, le

Le Président

Louis VILLARET